

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 20 (1996)

Artikel: La Bosse et ses habitants au cours des siècles : enracinement et mobilité
Autor: Wermeille, Jean-Luc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA BOSSE ET SES HABITANTS AU COURS DES SIÈCLES : ENRACINEMENT ET MOBILITÉ

Marcel Berthold concluait son article sur l'inventaire des maisons rurales du canton du Jura (L'Hôta N° 17/1993) en rappelant la « dimension humaine étroitement liée aux personnes qui habitent une maison et qui disparaît avec elles ». Etant co-auteur d'une étude généalogique sur la famille Froidevaux originaire du Bémont¹, il m'a semblé intéressant de vous dire quelques mots au sujet de ceux qui ont habité les maisons de La Bosse².

Les maisons

Divers documents³ nous permettent d'évaluer le nombre de maisons qui se dressaient à La Bosse à différentes époques. A la fin du XVII^e siècle, il devait y avoir 18 ou 19 maisons au hameau. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, le nombre des fermes est relativement stable fluctuant entre 19 et 24 maisons.⁴

On constate un essor de la construction dans les années 1840-1850. Les linteaux de quatre fermes encore existantes (numéros 4, 5, 6 et 11, voir plan de La Bosse) mentionnent des dates entre 1842 et 1858. D'autres habitations semblent avoir été bâties ou reconstruites à cette époque qui est à mettre en relation avec le développement de l'horlogerie au hameau. Toutefois, dans un second temps, la fin du travail à domicile dans l'horlogerie contraignit les paysans-horlogers de La Bosse à émigrer vers les centres. Le phénomène fut identique dans tous les hameaux franc-montagnards où ne put se créer ou se maintenir un comptoir d'horlogerie. Cet

exode rural signifia également l'arrêt de la construction d'habitations à La Bosse. Si aujourd'hui le hameau semble avoir conservé son cachet, c'est parce que depuis 140 ans plus aucune ferme n'y a été construite. Toutefois, durant cette même période, on peut constater la disparition de huit maisons rurales. En effet, en 1854, il y avait 23 maisons à La Bosse. Il n'y en a plus que 15 aujourd'hui. Voici, chronologiquement, comment se répartissent ces disparitions. La maison numéro 20 disparut entre 1854 et 1865, les numéros 22/23 et 19 vers 1875-1880 et le numéro 2 vers la fin du siècle. Vers 1929-1930, époque des « assainissements » financiers, on démolit les maisons 3 et 12 alors que le numéro 1 disparaissait dans un incendie vers 1934. La ferme de La Fin (N° 27) subit le même sort vers 1960.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, de nombreuses fermes devinrent des résidences secondaires, permettant de conserver un patrimoine architectural que, dans la première moitié du siècle encore, on laissait tomber en ruines. La Bosse où autrefois à chaque maison étaient rattachées quelques terres, ne compte plus aujourd'hui que sept exploitations agricoles.

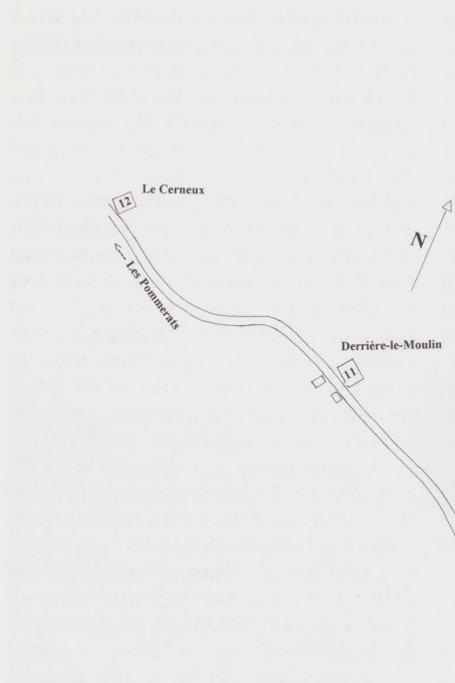
Les habitants Population

Les données me manquent. Toutefois, il semblerait qu'après les calamités de la Guerre de Trente Ans, la population de La Bosse ait augmenté gentiment mais de

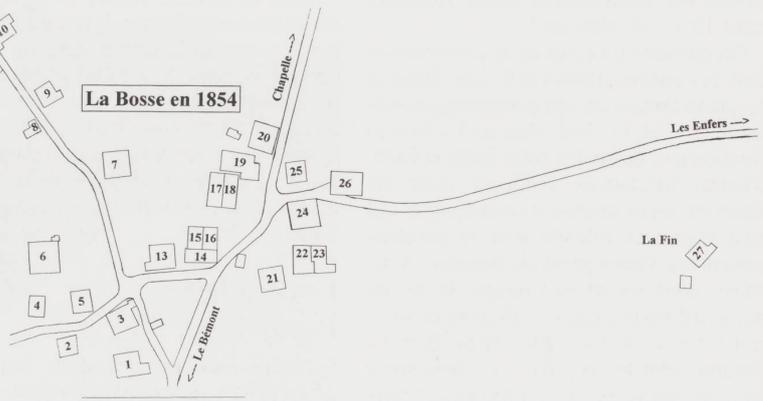
manière relativement constante. A la fin du XVIII^e siècle, les divers recensements (1770, 1792, 1797) nous apprennent que La Bosse comptait environ 100 habitants répartis dans 19 maisons. Sur un recensement de 1876, je compte à La Bosse 142 habitants et 30 ménages. Il s'agit probablement d'un sommet. En 1888, il n'y a plus au hameau que 102 habitants et 26 ménages. La commune du Bémont avec 598 habitants dont 447 bourgeois – soit les trois-quarts – apparaît peu ouverte aux nouveaux arrivants.⁵ Il faut dire qu'elle ne comptait pratiquement pas d'industrie, mis à part le travail à domicile de l'horlogerie et qu'elle avait vu sa population diminuer de 120 personnes depuis 1870.

On peut parler d'un « exode rural » à cette époque. L'essor de l'horlogerie à partir de 1830 avait momentanément permis à plusieurs enfants d'une même famille de rester au hameau, puisque le paysan-horloger ne devait plus nécessairement disposer d'un grand domaine. Toutefois, dès les premières crises, les horlogers seront contraints à partir. Un exemple marquant : les sept enfants de Louis François Jean Baptiste Froidevaux (Bati), mariés entre 1840 et 1872, restèrent tous à La Bosse. Toutefois, dès les années 1870, eux et leurs enfants quittèrent peu à peu La Bosse.⁶

En 1996, La Bosse compte quatre à cinq fois moins d'habitants qu'en 1876. Cinq maisons sont habitées par des Beuret et deux par des Froidevaux. Les huit maisons restantes se répartissent entre habitants permanents et résidents secon-



La Bosse pendant la Première Guerre Mondiale



da
ma
lie
Bo
qu
nu

gr
gr
à l
no
so
qu
pe
à l
loi
ha
ag
co
en
mé

Pé
et

est
l'ép
bo
siè
con
ou
n'o
dit
app
pât
vie

daïres. Sur la trentaine d'habitants permanents, les deux tiers sont originaires du lieu. Etonnamment, dans le cas de La Bosse, c'est plus la population qui a chuté que la proportion des bourgeois qui a diminué.

La Bosse est avant tout un village d'émigrants. Parallèlement, on constate un très grand attachement de certains «Bossus» à leur lieu d'origine malgré le déclin économique du hameau. Mises à part les raisons affectives, les familles autochtones qui se sont maintenues à La Bosse étaient peut-être aussi mieux à même de résister à l'exode rural. En effet, nous verrons plus loin que plusieurs unions entre gens du hameau ont probablement contribué à agrandir les domaines. D'autres éléments, comme par exemple l'existence d'un «petit communal», sont peut-être aussi à prendre en compte pour expliquer cet enracinement.

Petit communal et familles de La Bosse

La communauté bourgeoise du Bémont est devenue une commune municipale à l'époque révolutionnaire. Toutefois, si la bourgeoisie a cessé d'exister depuis deux siècles, il subsiste aujourd'hui encore deux corporations appelées «petit communal» ou «petite commune». Ces institutions n'ont pas de biens fonciers proprement dits mais bénéficient en revanche de droits appelés «de crû et à croître»⁷ sur certains pâturages communaux. Ces privilèges proviennent de ce qu'à différentes époques,

les propriétaires primitifs de ces parcelles les cédèrent à la commune pour le parcours du bétail en se réservant pour leurs descendants, l'usage du bois qui y croîtrait. Les arbres poussant sur ces pâturages boisés leur reviennent pour autant qu'ils soient encore domiciliés dans la commune du Bémont. Il existe un petit communal pour les familles originaires de La Bosse et une corporation identique, celle du Péchai, regroupant les bourgeois issus des autres hameaux de la commune. De telles institutions ont probablement accru la sédentarité de certaines familles. Pour La Bosse, je pense notamment aux familles Froidevaux, Beuret et, dans une moindre mesure, à la famille Jeanbourquin⁸.

De quand exactement date le petit communal de La Bosse? Un document du 13 juillet 1643⁹ semble en être à l'origine. Il mentionne «les pièces de terre amenez en compte par le communal de La Bosse pour mettre en commains». A cette époque, dix-sept propriétaires acceptèrent d'aliéner environ 6-7% de leur domaine au profit du pâturage communal.

Voici les patronymes portés par les propriétaires d'alors: les Erard avec neuf trains de cultures détenaient la majorité absolue à La Bosse. Les autres domaines étaient tenus par deux Girardin, deux Triponnez et les familles Oudat, Froidevaux, Pelletier et Simonin qui n'apparaissent qu'à une seule reprise.

La famille Erard était déjà bien implantée à La Bosse un siècle plus tôt, soit en 1542. Quant aux autres familles, la plupart habitaient déjà le hameau à la fin du XVI^e siècle¹⁰.

Plusieurs de ces noms ont disparu à La Bosse: les Pelletier ne sont plus représentés en 1656, les Oudat s'éteignent à la fin du XVII^e siècle suivis par les Triponnez au début du XVIII^e siècle, les Erard et les Simonin au début du XIX^e siècle.

Ces familles sont remplacées notamment par l'arrivée de Beuret des Breuleux et de Jeanbourquin¹¹, probablement venus des Bois à la fin du XVII^e siècle. Ces familles s'intégreront parfaitement à la population du hameau, acquérant la bourgeoisie du Bémont, les droits au petit communal de La Bosse et multipliant par le mariage les liens de parenté avec les familles autochtones. Une autre famille semble également bien intégrée, les Brosard présents à La Bosse aux XVIII^e et XIX^e siècles et dont un des membres sera maire du Bémont vers 1820.

Certaines familles bourgeoises du Bémont mais originaires d'autres hameaux de la commune viendront également habiter La Bosse. Il s'agit des Farine, Chalon, Breuleux, Girardin, Boillat et Beuret¹². Ces familles originaires du Bémont ont droit au petit communal du Péchai.

Les habitants non-bourgeois étaient très peu nombreux sous l'Ancien Régime. Considérés comme des étrangers, même s'ils étaient originaires du village voisin, ils n'avaient pratiquement aucun droit. Les communautés bourgeoises agissaient doublement sur l'établissement des gens. Si, d'une part, celle du Bémont empêchait les non-bourgeois de venir habiter La Bosse, les autres cherchaient à éviter l'établisse-

ment de bourgeois du Bémont ailleurs que dans leur communauté d'origine¹³.

Si l'on analyse les migrations au sein de la famille Froidevaux, on constate que les rares individus qui quittent La Bosse sous l'Ancien Régime, vont souvent s'établir ailleurs dans la commune du Bémont. C'est le cas de deux des dix fils de François Froidevaux, Claudat et Noël, qui partent à La Neuveville à la fin du XVII^e siècle et de Claude François Froidevaux aux Rouges-Terres dès 1796. Ces trois Froidevaux exploiteront le domaine de leur épouse. On notera que la femme de Noël était veuve et celle de Claude François, célibataire mais âgée de 35 ans lors de son mariage. Tous deux deviendront veufs et auront des enfants d'un second lit.

Au début du XVIII^e siècle, plusieurs Froidevaux partent également pour l'Alsace. C'est le cas, notamment de deux fils de Noël Froidevaux de La Neuveville: Jean Baptiste et Jean Germain. Ils seront probablement bien accueillis dans cette région fortement dépeuplée après la Guerre de Trente Ans. Jean Baptiste se mariera et acquerra la bourgeoisie de Strasbourg dans la corporation des charpentiers. Son demi-frère réussira moins bien et sera même déshérité par ses parents. Ceux-ci estimaient avoir assez donné, ayant dû payer les frais des mésaventures arrivées à leur fils.

Un autre Froidevaux, Jean Baptiste, né à La Bosse en 1742, marié en 1775 à une Maillard des Enfers, est tout d'abord cultivateur à La Bosse puis part à Porren-

truy où il achète une maison en 1788. Il y exercera la profession de chamoiseur et de marchand de peaux, tout comme son fils Honoré marié en 1806 à Sophie Etique de Porrentruy. Ce qui est étonnant, c'est que celle-ci, devenue veuve prématurément avec deux enfants à charge, vient s'établir à La Bosse où elle aura un fils de Pierre Joseph Beuret du Cerneux en 1818, qu'elle finira par épouser en 1822 et dont elle aura encore deux autres enfants. Je suppose qu'elle est venue habiter La Bosse – alors qu'elle n'avait semble-t-il jamais quitté Porrentruy auparavant – parce qu'elle était veuve, la commune du Bémont devant prêter assistance à ses ressortissants.

J'ai noté une autre migration suivie d'un retour à la commune d'origine dans la famille du notaire Augustin Froidevaux. Celui-ci, condamné au bannissement en 1750, semble-t-il pour une affaire de mœurs, avait passé le Doubs où sa femme et leurs huit enfants avaient fini par le rejoindre. Son épouse décède à Damprihard en 1784. Deux de leurs enfants, Marie Rose et Henri, célibataires, reviennent à La Bosse au début du XIX^e siècle où ils décéderont en 1810 et 1818.

Migrations aux XIX^e et XX^e siècles

Si La Bosse compte aujourd'hui encore deux ménages portant le nom de Froidevaux, les autres branches de la famille ont toutes migré. Le déplacement peut

n'être que de quelques centaines de mètres pour les ménages domiciliés au Bémont ou de plusieurs milliers de kilomètres pour la personne la plus éloignée de son lieu d'origine, une religieuse missionnaire à Taïwan.

Voyons, à travers le cas de la famille Froidevaux originaire du Bémont, quelles furent les différentes étapes de ces migrations:

Au milieu du XIX^e siècle, la majorité des familles sont encore domiciliées à La Bosse ou dans la commune du Bémont. Toutefois, une dizaine de ménages habitent les communes voisines des Enfers, Les Pommerats, Le Noirmont et Muriaux.

A la fin du siècle, pour 15 familles restées dans leur commune d'origine, on en compte déjà plus de 20 à l'extérieur. Huit familles se sont fixées en Ajoie alors que dans la Vallée de Delémont, le seul Froidevaux originaire du Bémont est le curé de Corban. Trois ménages habitent la cité horlogère de Saint-Imier. Les autres sont domiciliés à Saignelégier, Les Pommerats, Muriaux, Le Noirmont, Tramelan, Bienne, La Chaux-de-Fonds et Paris.

Au milieu du XX^e siècle, huit familles étaient encore domiciliées dans la commune du Bémont dont la moitié à La Bosse. On comptait 7 ménages à Saignelégier et autant dans les autres communes des Franches-Montagnes. Il y en avait 7 en Ajoie, 7 en France, 6 dans la Vallée de Delémont et 6 dans le reste du canton de Berne. Une quinzaine de familles Froidevaux habitaient dans les cantons de Neuchâtel, Vaud, Soleure, Genève, Bâle et

des Grisons. Un ménage était au Maroc et un autre à New York.

Actuellement, pour 10 ménages Froidevaux domiciliés dans la commune du Bémont, on en compte 18 à Saignelégier, 11 dans les autres communes des Franches-Montagnes, 15 dans la Vallée de Delémont, 14 dans le canton de Vaud, 13 dans celui de Neuchâtel, 12 dans la partie germanophone du canton de Berne, 10 en Ajoie, 8 dans le Jura-Sud et autant en France, 7 à Genève, 4 dans le canton de Fribourg. Les autres Froidevaux originaires du Bémont habitent dans les cantons du Valais, Bâle, Soleure, Lucerne, Zürich et du Tessin, au Canada et à Taïwan.¹⁵

Si certains ressortissants de La Bosse quittent leur village natal au XIX^e siècle, ce n'est pas pour laisser la place à des «étrangers» mais parce que le hameau ne peut guère nourrir plus de cent personnes. L'établissement d'habitants non-bourgeois à La Bosse ne semble se développer que vers la fin du siècle, époque à laquelle on laisse certains d'entre eux accéder à la propriété.

Au cours du XIX^e siècle, les non-bourgeois n'étaient pas rares à La Bosse, mais ils étaient généralement logés chez des ressortissants de la commune du Bémont. Ils étaient locataire, domestique, servante, beau-frère, belle-mère, ... de personnes issues des vieilles familles du hameau. Exception faite de quelques célibataires, leur séjour à La Bosse se prolongeait rarement.

En 1876, cinq ménages (28% de la population de La Bosse) n'étaient pas ori-

ginaires du Bémont mais d'autres localités franc-montagnardes. Plusieurs de ces personnes étaient nées dans la commune du Bémont ou avaient épousé une fille de La Bosse. Victor Farine, par exemple, avait épousé en 1840 Constantine Froidevaux. Il avait construit la ferme de Derrière-le-Moulin (N° 11) dont le linteau est daté de 1845. Il est significatif que cette ferme soit située en dehors du hameau de La Bosse, au bord du chemin menant aux Pommerats, commune d'origine de ces Farine.

Le XX^e siècle verra défilé à La Bosse des familles dont les noms étaient jusqu'alors inconnus au hameau: Bähler, Béguelin, Braichet, Bulliard, Dubail, Farré, Gigandet, Hodler, Kübler, Kummli, Liechti, Linder, Lüthi, Monnerat, Oberli, Schäfel, Schenker, Scherler, Speier, Taillard... Ces familles étaient le plus souvent locataires mais elles pouvaient également posséder leur maison. Seules les familles Linder (Louis puis André) et Lüthi (Albert puis Charles) ont vu se succéder deux générations à La Bosse.

Parallèlement, nous assistons au maintien jusqu'à nos jours de deux anciennes familles: les Froidevaux et les Beuret.

La transmission des domaines et des maisons

La famille Froidevaux

La famille Froidevaux est établie à La Bosse depuis 1580 environ. L'ancêtre com-

mun, Adam, était né au Noirmont où la famille était arrivée vers 1450. Dans la première moitié du XV^e siècle, la famille était beaucoup moins sédentaire, passant d'Indevillers à Chauvilliers avant de venir s'établir aux Franches-Montagnes. Le cas des Froidevaux de La Bosse est intéressant car cette famille est parvenue à se maintenir au hameau durant plus de quatre siècles. On pourrait donc s'attendre à trouver dans la descendance d'Adam Froidevaux certaines stratégies de transmission des biens.

Voici un arbre simplifié expliquant les liens de parenté entre les différentes familles Froidevaux originaires du Bémont. François, mort en 1664 était fils de Vincent et petit-fils d'Adam Froidevaux dont nous venons de parler. Je n'ai mis sur cet arbre que ceux des fils de François Froidevaux dont la descendance en ligne directe s'est maintenue sur plusieurs générations. Il y a donc une multitude de frères et de sœurs qui ne figurent pas sur cet arbre. Dans le Jura, on admet généralement que c'est le fils cadet qui reprend le domaine agricole des parents. Ce n'est pas tout faux mais, dans la réalité, on ne saurait être si déterministe. La transmission des fermes est, en fait, un phénomène beaucoup plus complexe.

François Froidevaux eut dix fils et une fille... posthume, parmi lesquels sept se marièrent. Rien d'étonnant donc qu'avec une telle famille, on cherche à construire une nouvelle ferme! La maison N° 13 fut construite vers 1684-1685 par cinq des frères Froidevaux. La fenêtre à meneaux

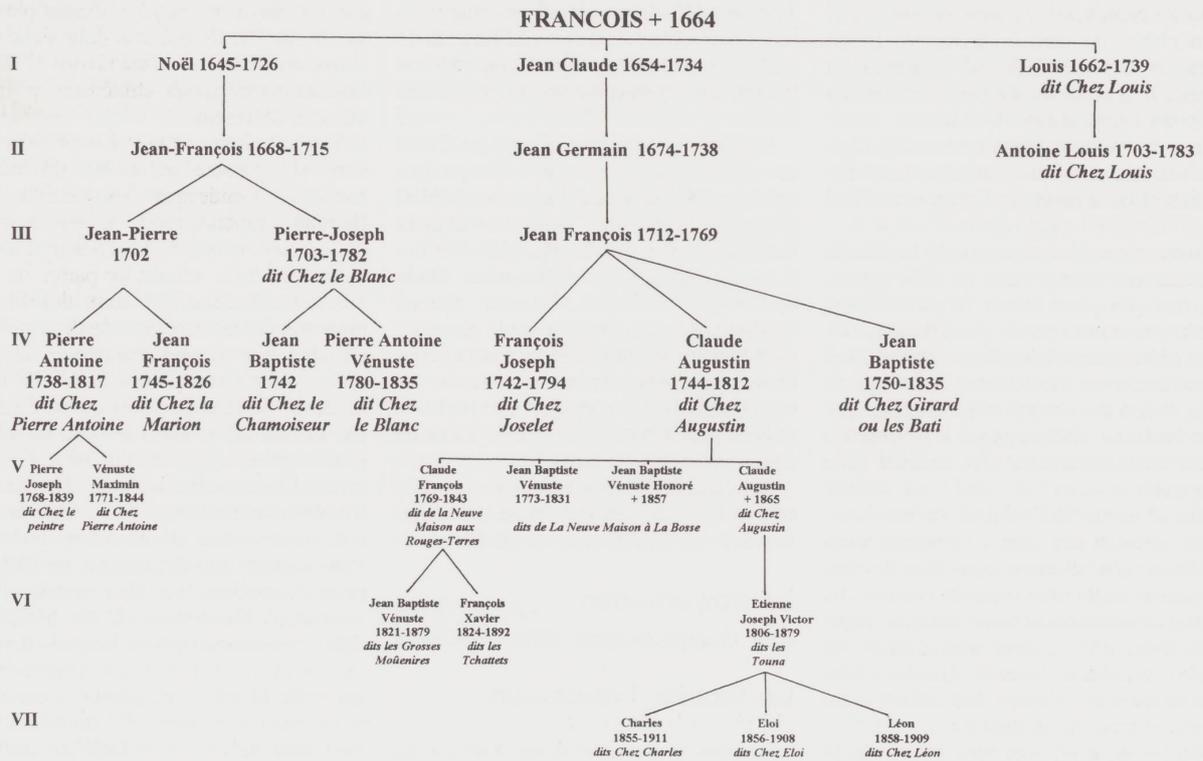
du «poille» porte sur son linteau l'inscription suivante:

VINCENT: F. HENRY: F. JEAN; G.: F. ADA(M) (.) F. LOVIS: F: FRÈRES

De ces cinq frères, cités dans l'ordre de naissance, seul Henry était marié. Par contre, trois autres frères qui ne sont pas

constructeurs, Noël, Jean Claude et Claudat étaient déjà mariés depuis plus de dix ans. Henry va quitter la maison probablement à l'époque où ses frères Jean Germain et Louis vont se marier, respectivement en 1686 et 1687. En 1688, Vincent, l'aîné, se marie à son tour. Adam

semble être décédé entre temps. En 1693, les cadets, Jean Germain et Louis Froidevaux étaient seuls propriétaires de la maison où ils résidaient. La maison sera, par la suite, reprise par Louis et son fils cadet Antoine Louis. Puis, ce dernier construira – ou achètera – le N° 17/18



qui sera habité par trois générations de ses descendants directs. Quant à la maison N° 13, elle sera vendue vers 1760 à un petit-cousin, Jean François, fils de Jean Germain Froidevaux et petits-fils de Jean Claude.

Elle sera reprise, de père en fils, par trois Augustin Froidevaux. Le dernier, étant célibataire, la transmettra à son neveu, Charles Froidevaux qui la remettra à son cadet, Joseph. Le fils cadet de Joseph, Roger, habitera la ferme quelque temps avant de la vendre comme résidence secondaire à la fin des années 1960. La maison natale des frères Froidevaux, située semble-t-il à l'emplacement des N°s 17 à 20, sera partagée entre l'aîné, Vincent, et le sixième des frères, Jean Claude Froidevaux.

Une moitié continuera à être habitée par les fils de Vincent, célibataires, alors que l'autre passera à Jean Pierre, le fils cadet de Jean Claude, puis à Pierre Antoine Froidevaux, son petit-fils, décédé sans descendants. Entretiens, Jean Claude Froidevaux, s'était construit une nouvelle maison «située sur minuit du village de La Bosse» (N° 10, le linteau daté de 1701 porte les initiales du constructeur «ICF»). Il la légua à son fils aîné, Jean Germain. Elle sera ensuite habitée par deux fils de Jean Germain, Jean François et Joseph, décédé sans descendants. En 1753, on précise qu'ils y avaient chacun leur ménage. On constate que sous l'Ancien Régime, les fermes ne passent pas beaucoup plus souvent au fils cadet qu'à un autre. Il est par ailleurs fréquent que

des frères soient communs en biens. Par contre, la transmission par le fils cadet semble se développer au XIX^e et au début de notre siècle. A cette époque, le nombre de fils survivants en mesure de reprendre le domaine a probablement augmenté, d'où peut-être un besoin de codifier quelque peu les pratiques de transmission des biens.

Pratiquement toutes les maisons de La Bosse ont été habitées par des Froidevaux, à l'exception peut-être des N°s 11, 16, 19, 20, 26 et 27.

La famille Beuret

La famille descend de Jeune Jean Beuret des Breuleux et de Germaine Froidevaux de La Bosse, mariés en 1649. Celle-ci était la fille de Vincent Froidevaux et la sœur de François, l'ancêtre commun de tous les Froidevaux dont nous avons parlé. Deux de leurs fils restèrent à La Bosse: Jean Jacques, né en 1660 et François, né en 1671. C'est par le cadet, François que se perpétue la lignée établie à La Bosse. Deux de ses fils restèrent à La Bosse: Jean François Beuret «borlier»¹⁶, né en 1703 et Pierre Joseph, né en 1713. La lignée de Jean François se maintint au hameau par son fils cadet Alexis. Celui-ci, son fils cadet Pierre Joseph et ses petits-enfants Joséphine et François, restés célibataires, exploitèrent la ferme du Cerneux dès la fin du XVIII^e siècle et durant tout le XIX^e siècle. C'est par Pierre Joseph, né en 1713, que la famille Beuret s'est maintenue à La Bosse jusqu'à nos jours. La ferme qu'il construisit en 1747 (N° 26)

est toujours restée dans le giron familial, c'est-à-dire depuis 250 ans. Sept générations – bientôt huit – se sont succédées à la tête de cette exploitation. La transmission ne s'est pas effectuée selon une règle bien précise mais avec la ferme volonté que la maison reste dans le giron familial. Au décès de la veuve de Pierre Joseph Beuret, la ferme fut héritée à raison des deux tiers par Pierre Ignace Beuret (1762-1835), le fils aîné du constructeur. Ses frères cadets, les jumeaux Jean Baptiste et Jacques Joseph en reçurent chacun un sixième, mais ils décédèrent sans descendants. La ferme passa ensuite au second fils de Pierre Ignace, Vénuste Beuret (1802-1868), célibataire, qui y vécut avec deux de ses sœurs également célibataires. Après cela, la maison fut reprise par Vénuste Beuret (1828-1887), le fils de leur frère aîné et Elisa Beuret (1843-1906), la fille de leur frère cadet. Ces cousins germains contractèrent mariage le 21 juin 1870. Devenue veuve, sans enfants, en 1887, Elisa se remaria l'année suivante à Amédée Froidevaux chez Joselet (1851-1924) de La Bosse, son cousin au quatrième degré. Devenu veuf à son tour, sans enfants, le 25 décembre 1906, celui-ci épousa le 4 février 1908, Lucia Beuret (1877-1965), la nièce de sa première épouse, et continua à habiter la maison.

Devenue veuve à son tour, sans enfants, le 9 février 1924, Lucia Beuret loua la moitié du domaine à son frère Urbain Beuret-Beuret de La Fin. Il l'achètera par la suite et viendra y habiter alors que sa sœur déménageait à Saignelégier pour y prendre

sa retraite. La ferme a été reprise par le fils d'Urbain, Joseph et par son petit-fils Jean-Louis Beuret. La ferme N° 26 est incontestablement la maison familiale des Beuret de La Bosse. D'autres fermes ont été ou sont encore habitées par d'autres membres de cette famille durant une, deux voire trois générations. Il s'agit des maisons N°s 4, 5, 6, 7, 8, 11, 14/15, 24, 25 et 27.

Attachement à la maison familiale?

Des exemples comme ceux de la ferme N° 26 tendraient à nous faire croire que les maisons se transmettaient souvent dans une même famille.

L'attachement est peut-être plus fort quand la maison a été construite par un membre de la famille. La ferme N° 4, par exemple, fut construite en 1842 par Justin Breuleux (1813-1867) du Bémont qui avait épousé en 1840 Justine Froidevaux (1809-1883) de La Bosse. Le couple avait eu deux enfants: Arsène (1842) et Eugénie Breuleux (1845).

Le fils semble avoir «mal tourné». En 1884, suite au décès de la veuve du constructeur, c'est leur fille Eugénie, célibataire, qui reprend la maison. Pas pour longtemps, l'année suivante, elle revend la ferme à son oncle, Joseph Breuleux (1820-1894) du Bémont, célibataire. En 1888, celui-ci cède la maison à une de ses nièces, Ida Breuleux, couturière au Bémont. Visiblement, on tenait à ce que la maison soit habitée par des Breuleux



La Bosse. Ferme N° 13, construite en 1684-1685. Son histoire a été liée jusqu'à nos jours à celle de la famille Froidevaux. Cette ferme est certainement, dans ce hameau, celle qui a gardé son cachet le plus pur. La façade sud conserve presque intégralement son aspect du XVII^e siècle. La belle chambre possède encore sa splendide fenêtre tripartite pourvue de ses meneaux moulurés à la gothique. L'inscription suivante y est encore lisible: «VINCENT: F. HENRY: F. JEAN: G. F. ADA(M) (.) F. LOUIS: F. FRÈRES. (Photo Bernard Froidevaux)

bien que cette famille soit en train de s'éteindre. Généralement, les maisons ne se transmettaient par les filles que par défaut d'héritier mâle en mesure de reprendre la ferme. La situation semble s'assouplir quelque peu au début du XX^e siècle. La maison d'Eloi Froidevaux (N° 6) par exemple est reprise par sa fille Antoinette, mariée en 1921 à Jean Girardin de La Bosse. Mais il faut dire que son frère Henri Froidevaux, marié en 1918, avait eu l'occasion de reprendre la ferme de sa femme (N° 1) qui n'avait que des sœurs. Le mari d'Antoinette, par contre, Jean

Girardin avait plusieurs frères. Cet exemple témoigne donc plus d'une adaptation à des circonstances particulières que d'une véritable remise en question du système traditionnel de transmission des fermes.

Les changements de propriétaires (entre 1854 et 1876)

Tous ces exemples posent un problème: celui de la représentativité. Si ces cas

d'attachement à la maison familiale sont frappants, une question demeure : quel pourcentage des maisons demeurait dans la même famille ?

Un rapide sondage pour la période 1854-1876 qu'il faudrait pouvoir étendre aux périodes postérieures nous donnera une idée de la fréquence des transmissions de maisons au sein d'une même famille.

Entre 1854 et 1876, sur 27 maisons (ou parties de maisons) étudiées, 9 ne changent pas de propriétaire.

Pour les 18 autres immeubles, j'enregistre 20 transactions.

Dans 9 cas, la maison change de famille (mais mise à part une exception dont je parlerai par la suite, l'immeuble est toujours vendu à une personne originaire de la commune du Bémont).

Dans 7 cas, la ferme est reprise par un des fils. A 3 reprises, la maison devient propriété d'un neveu ou d'une nièce.

Dans le dernier cas, le bâtiment est hérité par les frères de l'ancien propriétaire.

La vente de l'immeuble est causée, dans deux cas, par un déménagement.

Les 18 autres changements de propriétaires sont dus à un décès.

On constate donc une très grande sédentarité des propriétaires, d'autant plus qu'un des deux déménagements enregistrés n'est en fait qu'un changement de maison à l'intérieur du hameau de La Bosse.

Chez les locataires, par contre, la mobilité géographique semble bien plus grande.

Vente de maisons à des non-bourgeois

Nous avons dit qu'à La Bosse les non-bourgeois étaient rarement propriétaires de la maison qu'ils habitaient. En 1845, Victor Farine des Pommerats avait construit la ferme de Derrière-le-Moulin. Personne ne la lui avait vendue. Vers 1864 par contre, les frères de François Joseph Brossard-Jeanbourquin, décédé sans descendants, vendront la maison N° 19 à Auguste Crevoiserat du Bémont, originaire des Breuleux. Je crois que c'est une situation sans précédent à La Bosse. On vend à un non-bourgeois un domaine qui avait été exploité de père en fils par une dynastie de trois François Joseph Brossard, une famille établie à La Bosse depuis au moins 140 ans... Toutefois, nous verrons qu'Auguste Crevoiserat est loin d'être un «étranger».

Il me semble que la vente de maisons de La Bosse à des non-bourgeois a été le fruit d'un long changement de mentalité. Il ne faut pas croire que lorsque la Révolution décréta l'égalité entre les citoyens, tout fut changé d'un coup de baguette magique. Cependant, on remarque que c'est entre 1792 et 1797 que le grand-père d'Auguste, Louis Joseph Crevoiserat, né aux Breuleux en 1748, était venu s'établir au Bémont. Il vint résider avec son beau-frère, Jean Baptiste Wermeille, agriculteur au Bémont, marié mais sans enfants. J-B Wermeille était propriétaire, les Crevoiserat travaillaient comme journaliers.

Ce n'est donc pas un inconnu qui, vers 1864, a acheté la maison N° 19. La famille Crevoiserat est domiciliée dans la commune du Bémont depuis 70 ans, la femme, la mère et la grand-mère d'Auguste Crevoiserat étaient toutes trois bourgeoises du Bémont, le grand-père paternel et la mère de sa femme étaient nés à La Bosse, son frère Adolphe était venu s'établir à La Fin depuis son mariage avec Eugénie Beuret...

La vente de la maison N° 19 crée un précédent mais il faudra attendre le tournant du siècle pour que d'autres maisons de La Bosse soient vendues à des non-bourgeois. Ce n'est peut-être pas un hasard si la maison achetée par Auguste Crevoiserat lui a été vendue par des gens qui avaient quitté le hameau depuis un moment, les frères de François Joseph Brossard-Jeanbourquin domiciliés à La Gruère/Saignelégier et aux Ecarres/Muriaux. La commune de Saignelégier dont l'économie est plus diversifiée, me semble beaucoup plus ouverte à l'immigration que celle du Bémont. Sous l'Ancien Régime, plusieurs maisons du chef-lieu franc-montagnard appartenaient déjà à des non-bourgeois. Quelques Savoyards étaient venus s'établir à Saignelégier. Toutefois, Paul Simon¹⁷ montre très bien que ces non-bourgeois n'ont pas été accueillis à bras ouverts. Malgré de nombreuses demandes, rares sont ceux qui deviendront bourgeois. Les «étrangers» qui résidaient à Saignelégier à la fin du XVIII^e siècle étaient la plupart du temps artisans ou commerçants, les domaines agricoles restant en mains bourgeoises. Il

semble donc qu'en règle générale, plus l'économie d'une localité reste fortement rurale, plus la population demeure fortement bourgeoise. Mon hypothèse semble se vérifier si l'on compare La Bosse à Saignelégier. Dans une moindre mesure, on constate également que la vente de maisons à des gens de l'extérieur est plus fréquente au village du Bémont que dans les hameaux. Le phénomène est observable en 1854 comme en 1996. La création d'une zone à bâtir communale dans le seul village du Bémont, les droits de préemption encourageant la transmission des domaines agricoles au sein de la famille ont probablement contribué à maintenir la situation. Par contre, les anciennes fermes, devenues résidences secondaires, ont plutôt tendance à inverser le phénomène.

Conclusions

On constate une évolution différente de la population dans deux communes limitrophes (Saignelégier, Le Bémont). Le hameau de La Bosse semble avoir résisté longtemps avant d'admettre en son sein des éléments exogènes. Le hameau suit toutefois le mouvement général avec plus ou moins de retard et de force.

Le nombre de maisons, de domaines agricoles et d'habitants semble être resté relativement stable jusqu'au début du XIX^e siècle. L'augmentation de la population est lente. Plus tard, suite à la forte diminution du nombre d'habitants, plusieurs maisons seraient probablement tombées en ruines. Dans la seconde moitié du XX^e

siècle, on leur a trouvé une autre utilité en les transformant en résidences secondaires. L'aspect extérieur est sauf mais la vie du hameau a probablement beaucoup perdu. Le XXI^e siècle trouvera peut-être une nouvelle forme de travail à domicile permettant de revitaliser les régions périphériques...

Enracinement

Si à la fin du XIX^e siècle, les non-bourgeois ont dû lutter pour accéder à la propriété, les anciennes familles ont dû s'enraciner pour faire face aux mutations de la société paysanne. On remarque, en effet, que les Froidevaux et les Beuret qui se sont maintenus à La Bosse se sont très souvent alliés à des familles du lieu. Les mariages entre gens du hameau semblent même s'intensifier dans la seconde moitié du XIX^e siècle et restent monnaie courante dans la première moitié de ce siècle. Ces alliances ont sans doute contribué à agrandir les domaines agricoles.¹⁸

Les familles d'agriculteurs sont probablement celles qui ont conservé le mode de vie le plus proche de celui des anciens habitants de La Bosse. En 1996, cinq maisons sont habitées par des Beuret et deux par des Froidevaux. Il est intéressant de constater que ces familles, originaires du lieu, vivent toutes du travail de la terre et du bois. Toutefois, s'il y a permanence d'un côté – et c'est elle que je cherche à mettre en avant –, vous savez tous combien le monde rural a été révolutionné au cours de ce siècle.

Les actuels «Bossus» bourgeois du lieu sont tous d'assez proches parents. Ils descendent tous notamment d'Etienne Froidevaux (1806-1879) par trois de ses enfants: Victorine Beuret-Froidevaux (1843), Charles (1855) et Eloi Froidevaux (1856). Les mariages au hameau leur ont aussi donné de nombreuses fois pour ancêtre François Froidevaux (décédé en 1664). Si la famille Froidevaux surnommée «Touna», est la seule à avoir encore des descendants directs au hameau, de nombreux autres sobriquets se retrouvent sur l'arbre généalogique des actuels «Bossus». Les familles Froidevaux surnommées «de la Neuve Maison à La Bosse», «Chez Joselet», «Chez Louis», «les Grosses Mouinières» et «les Bati» ont ainsi encore des descendants à La Bosse. Par contre, je ne connais aucun descendant de Noël Froidevaux (1645-1726) qui soit encore domicilié à La Bosse.

Cette étude des maisons de La Bosse nous montre des relations étroites entre succession à la tête d'un domaine agricole et mariage. Celui-ci avait souvent lieu après l'acquisition d'un domaine par héritage. Citons, en 1852, Nathalie Jeanbourquin, une fille unique, qui se marie trois mois après être devenue héritière de la maison N° 3 et Jean Baptiste Vénuste Froidevaux qui épouse le 1^{er} juillet 1783 Marguerite Simonin, moins de 6 mois après le décès de son père Antoine Louis Froidevaux. Héritage et alliance sont donc étroitement liés: on se marie parce qu'on a hérité une ferme, pour agrandir son domaine ou en obtenir un. Celui qui

reprend la ferme, en général un des fils, prend souvent femme au hameau.

Il est rare qu'un fils sans domaine épouse une héritière. Ces dernières préfèrent se laisser charmer par un riche propriétaire comme par exemple Nathalie Jeanbourquin dont je viens de parler qui avait épousé le plus «gros paysan» de la commune du Bémont. Les héritières contribuent donc plutôt à accroître les disparités sociales.

Il arrive aussi qu'on épouse une veuve pour obtenir un domaine. L'exemple de Jean Pierre Froidevaux de La Bosse (Chez la Marion) qui, à 27 ans, épouse la veuve du meunier des Enfers, Marie Anne Farine-Froidevaux, âgée de 40 ans, est caractéristique. Celle-ci lui donnera une fille. C'est insuffisant pour assurer la pérennité de la famille. Qu'à cela ne tienne, Jean Pierre Froidevaux quitte Les Enfers et «laisse la place» à son frère Xavier qui épouse la fille du meunier, Marie Joseph FARINE. Elle lui donnera huit enfants.

Les fils en surnombre ont parfois la chance de reprendre le domaine d'un oncle mort sans descendance. Charles et Eloi Froidevaux, par exemple, ont succédé à leurs oncles Augustin et Vénuste. Lorsqu'un paysan meurt sans descendance, on tient à ce que le domaine reste dans la famille. J'ai cité le cas de la maison N° 26 où après le décès de Vénuste Beuret, célibataire, en 1868, son neveu Vénuste et sa nièce Elisa, cousins germains, se marient pour obtenir le domaine.

Le nom, le prénom même, semblent avoir de l'importance lors des successions.

Il n'est pas innocent que parmi les neveux de Vénuste Beuret ça soit son homonyme qui reprenne l'exploitation. Nous pouvons également remarquer des «dynasties» à la tête d'une ferme. Mentionnons les trois Augustin Froidevaux de la maison N° 13 ou encore les trois François Joseph Brossard du N° 19.

L'endogamie me semble avoir été un comportement davantage voulu que subi, même si, chez les agriculteurs, il a pu devenir presque une obligation. Ce n'est pas à cause de la petitesse du hameau que nos «Bossus» se mariaient entre eux mais afin d'agrandir le domaine ou conserver les biens familiaux. En outre, malgré l'exigüité du lieu, des anecdotes comme celle de Béguelin, propriétaire de la maison N° 9 qui refusait de laisser ses terres à des Beuret, mais était prêt à les vendre la moitié moins cher à des Froidevaux nous prouve bel et bien l'existence de clans à La Bosse dans la première moitié de ce siècle encore.

Les mariages entre consanguins dénotaient peut-être aussi d'une volonté de renouvellement d'une alliance comme si le lien social, auquel le mariage confère un surcroît de légitimité ne devait pas être inventé mais seulement réveillé, renouvelé, puisé dans un réseau de relations donné une fois pour toutes. L'exemple des filles du «Gros l'Auguste» (Grosses Mounières) dont trois épousent leurs cousins au 4^e degré, Chez Charles, Chez Eloi et Chez Léon est caractéristique. Ces mariages permettaient en outre d'assurer la permanence du nom de Froidevaux dans

la descendance d'Auguste qui n'avait que des filles.

Au contraire de notre société en constante ébullition, la société traditionnelle cherchait à reproduire le passé. Les finalités étaient claires: maintenir l'ordre établi. On restait dans le milieu où l'on était né.¹⁹ Des micro-sociétés comme celle de La Bosse ont probablement joué un rôle non négligeable dans le maintien des patois et d'autres traditions. En 1876, les toits du hameau étaient encore tous couverts de bardeaux alors que les tuiles avaient fait leur apparition depuis longtemps déjà en d'autres endroits. Dans les années 1950, les jeunes mamans de La Bosse accouchaient encore très souvent à domicile. On pourrait multiplier les exemples...

La mentalité, si elle était très conservatrice ne signifiait pas pour autant immobilisme. Pour atteindre l'objectif visé (le maintien des acquis) il fallait comme aujourd'hui constamment s'adapter. Toutefois, la modernité – tant qu'on n'en voyait pas l'utilité – devait faire face à de grandes résistances.

Jean-Luc Wermeille
Saignelégier

Notes

¹*Du côté d'Adam...* la famille Froidevaux originaires du Bémont étudiée par Jean-Luc et Christophe Wermeille en collaboration avec Bernard Froidevaux, Saignelégier, 1995, 121 p. (Etude disponible chez les auteurs : J.-L. et Ch. Wermeille, Gruère 2, 2726 Saignelégier.)

²Pour tout ce qui concerne l'aspect architectural de ces fermes, vous pouvez vous référer à l'excellent article de Maxime Jeanbourquin, *Petit coup d'œil sur le patrimoine bâti de La Bosse* (L'Hôta N° 15/1991)

³Voici les cotes et les dates des documents conservés aux Archives de l'Ancien Evêché de Bâle à Porrentruy : B 239/4 (10.6.1693), B 229/6 (11.8.1698), B 135/163 (1728), B 228/51 (31.10.1753), Mt 1056 (recensement du Bémont en 1792) et Mt 369B (recensement du Bémont en 1797). Aux Archives cantonales jurassiennes, nous avons consulté notamment les plans cadastraux de La Bosse de 1854 et l'état des contenances du Bémont qui s'y réfère, les états de sections du Bémont (1865 et 1876; Cote : ARCJ 521 FM 1 et 2) et les matrices de rôle de cette même commune (Cote : ARCJ 520 FM 1 et 2). Les recensements de 1770 et 1876 sont conservés aux archives paroissiales à la cure catholique de Saignelégier. Nous avons également eu recours aux sources généalogiques classiques et, pour ce siècle, aux témoignages de Stéphane Froidevaux, né à La Bosse en 1902 et de Charles et Marie Lüthi-Beuret, tous deux de La Bosse.

⁴Le nombre des maisons était de 21 en 1728, 24 en 1753 et 19 pour les années 1770, 1792 et 1797. Il y avait 23 fermes à La Bosse en 1854.

⁵D'après l'étude de François Noirjean, *Les bourgeoises jurassiennes au XIX^e siècle*, p. 85, Le Bémont était en 1910, une des seules communes des Franches-Montagnes dont la majorité de la population était encore originaire du lieu. Seuls Le Peuchapatte et Montfavergier étaient dans une situation comparable.

⁶Gérard Dubois, *Le début du syndicalisme horloger dans les Franches-Montagnes*, pp. 31-37 donne, pour le district, les crises suivantes : 1848, 1853-1854, 1857-1861, 1865-1868, 1875-1880 (la plus longue), 1884-1887, 1892, 1899... Je remarque une corrélacion

assez nette entre les migrations des horlogers et les années de crises. Le premier départ d'un horloger observé à La Bosse concerne Joseph Froidevaux (neveu de Louis François Jean Baptiste) né à La Bosse en 1823. En 1854, il était horloger à Waldenburg/BL. Il avait toutefois gardé sa maison à La Bosse où il retourne en 1857-1858. En 1859, il a déménagé à Courchavon avec sa femme et leurs quatre enfants.

⁷Voir à ce sujet M. Folletéte, «Us et coutumes du district des Franches-Montagnes» dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1910, pp. 131-144.

⁸Les Jeanbourquin s'éteignent à La Bosse vers la fin du XIX^e siècle. Toutefois, en 1872, Joseph Jeanbourquin de La Bosse avait épousé Victorine Wermeille de Sous-le-Bémont et était allé habiter ce hameau. Leur fils Aurèle (1874-1958), agriculteur aux Communances et père de 11 enfants, est l'ancêtre des Jeanbourquin encore domiciliés dans la commune du Bémont.

⁹Archives paroissiales, Saignelégier, dossier de la chapelle de La Bosse

¹⁰Voir les listes de rôle de 1542 et 1578 (AAEB B 243/4)

¹¹La famille descend de Jeantat Jeanbourquin et Marguerite Huelin. Dans les années 1670, ils habitaient Les Plaimbois dans la communauté des Pommerats. En 1693, leurs héritiers possédaient une demi-maison et 26 journaux de terre à La Bosse. C'est probablement en référence au prénom de leur ancêtre commun que les Jeanbourquin originaires du Bémont sont surnommés les Djaintats.

¹²Les Boillat originaires du Bémont descendent de Jacques Boillat de La Chau-des-Breuleux venu s'établir aux Rouges-Terres vers 1640. Quant à la famille Beuret, elle est établie aux Rouges-Terres depuis le mariage en 1727 de Jean François Beuret du Bémont avec Anne Marie Jolidon des Rouges-Terres. Vous noterez que ces Beuret ne sont pas de la même branche que ceux de La Bosse.

¹³André Chèvre, «Bourgeois et non bourgeois sous l'Ancien Régime dans la vallée de Delémont» in *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* 1960, p. 263, cite le cas de Louis Noirat des Rouges-Terres, empêché vers 1770 par la communauté de Lajoux de s'établir à Fornet. Les bourgeoisies de

l'Ancien-Régime ont eu, pour cette famille, un effet durable puisqu'aujourd'hui encore une ferme des Rouges-Terres est exploitée par un de leurs descendants directs.

¹⁴Le travail du chamoiseur était de rendre certaines peaux (mouton, chèvre) aussi souples que la peau de chamois véritable.

¹⁵D'après mes calculs, il y avait une vingtaine de ménages Froidevaux originaires du Bémont vers 1850, une trentaine vers 1900, une soixantaine vers 1950 et environ 140 actuellement. Le nombre de personnes par ménages a, par contre, singulièrement diminué.

¹⁶Le bourrelier confectionnait des harnais, des sacs, des courroies...

¹⁷Paul Simon, *Saignelégier au temps des Princes-Evêques*.

¹⁸Enzo Pelli, «Le choix du conjoint dans le Clos-du-Doubs» in *Archives suisses d'anthropologie générale*, Tome 38, fasc. 1, 1974, pp. 29-55. Cette étude, basée sur une vaste enquête menée auprès de la population du Clos-du-Doubs à la fin des années 1960, montre une forte tendance à l'homogamie dans les milieux agricoles. Les enfants d'agriculteurs se marient beaucoup entre eux car «non seulement on est porté à épouser quelqu'un de la même catégorie sociale, mais dans certains cas ceci devient presque une obligation (agriculteurs); en général, la liberté dans le choix du conjoint semble être significativement limitée.» (p. 39)

¹⁹Il me semble que ce qu'écrit Bernard Derouet, «Le partage des frères, héritage masculin et reproduction sociale en Franche-Comté aux XVIII^e et XIX^e siècles» (*Annales ESC*, N° 2 1993, pp. 453-474) s'applique assez bien au cas de La Bosse. On cherche avant tout à établir un maximum de fils. Les filles ne sont héritières de la maison que par défaut d'héritier mâle. Dans une telle situation, on échangeait des sœurs contre des épouses. C'est évident notamment dans les mariages croisés.